



### Réunion de bureau du 29 août 2023

Membres présents : MM. BRUNET Jean Christophe, FONTENIL Benoît, MILLET Nicolas. MOREAU Patrick, SORIGNET Jean Pierre.

Membre excusé : M. BOURGEOIS Serge

Invité présent : M. GARDERES Henri.

Invitée excusée : Mme BARROT Pierrette.

1. Approbation du procès-verbal n°16 du 30 mai 2023.

Pas de remarque, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Composition CDA 2023/2024.

Celle-ci sera présentée lors de la plénière du 5 septembre 2023.

3. Planning 2023/2024.

Les rendez-vous 2023-2024 des réunions plénières et bureaux C.D.A. sont les suivants : Bureau 29/8 plénière 5/09, 19/9-26/9, 21/11-28/11, 23/01-30/01, 19/3-26/03, 4/06-11/6.

4. Point sur les effectifs.

À ce jour, le nombre d'arbitres désignables s'élève à 99 unités (5 nationaux, 18 régionaux, 76 départementaux.

M. Jean Christophe BRUNET a effectué des relances sous forme de message vocal et de courriel.

Les personnes contactées n'ont pas toutes données de réponse.

5. Présentation groupe arbitres/observateurs.

Les groupes seront présentés en plénière sous réserve des réengagements des arbitres.



6. Réunion de début de saison.

La répartition des tâches se fera lors de la plénière en fonction des disponibilités des membres.

7. Courriers.

Notification de la commission de discipline en date du 16 juin 2023 : pris connaissance.

Courriel de M. Rénal COTTET du 16 juin 2023 : Démission. Les membres de la commission le remercient pour les services rendus à l'arbitrage départemental.

Courrier de M. Arthur ROLLAND du 3 juillet 2023 : candidature promotionnel ligue JA.

Demande de M. Clément GLAIN du 6 juillet 2023 : demande passerelle assistant (article 25 RI).

Accordée.

Demande de M Mohamed HADIR du 17 juillet 2023 : demande passerelle assistant (article 25 RI).

Accordée.

Demande de M Stéphane GAUCHER du 19 juillet 2023 : demande passerelle assistant (article 25 RI). Accordée.

Courriel de M. Karim FREDJ du 24 juillet 2023 : pris connaissance.

Demande de M Adrien DURAND du 25 juillet 2023 : demande passerelle assistant (article 25 RI).

Accordée.

Courrier de la CFA du 9 août 2023 : pris connaissance.

Courriel de M. Yohann FOURCHAUD du 10 août 2023 : Arrêt. Les membres de la commission le remercient pour les services rendus à l'arbitrage départemental.

Courriel de M. Anthony TACONNÉ du 16 août 2023 : Arrêt. Les membres de la commission le remercient pour les services rendus à l'arbitrage départemental.

Courriel de M. Enzo FERRÉ du 25 août 2023 : Arrêt. Les membres de la commission le remercient pour les services rendus à l'arbitrage départemental.

Courriel de M. Jean Bruno MOUNKORO du 26 août 2023 : pris connaissance.

Courriel de M. Jean Bruno MOUNKORO du 29 août 2023 : pris connaissance.

Courriel de M. Patrice GORICHON du 26 août 2023 : Arrêt. Les membres de la commission le remercient pour les services rendus à l'arbitrage départemental. La commission transmet à M. le président de la Commission Départementale de la Promotion de l'Arbitrage, sa demande d'accompagnateur d'arbitre.



Demande de M Wilfried PINET du 28 août 2023 : demande passerelle assistant (article 25 RI).  
Accordée.

Demande de Mme Maëlie BARBAUD, passerelle assistant (article 25 RI) : accordée.

Demande de M. James DEBRAY, passerelle assistant (article 25 RI) : accordée sous réserve du renouvellement de son dossier.

Les demandes d'années sabbatiques sont transférées à M. le président de la commission départementale du statut de l'arbitrage, avec avis favorables.

8.Tour de table.

Nicolas MILLET nous présente un petit compte rendu sur les échanges CRA, présidents de cda et des responsables formation qui a eu lieu le samedi 26 août au Haillan.

Prérequis pour les candidats aux l'examen « R3 » et « AR2 » :

- Arbitre « D1 » 7 matchs minimum au centre en SD1 avant le 31 mars.
- Arbitre « AD1 » ou « AD2 » 5 matchs au poste assistant en "R3" avant le 31 mars.

Les arbitres centraux et les assistants seront désignés par les C.D.A . des clubs recevants (sous réserve de désignation pour certains matchs par la C.R.A.) du 1<sup>er</sup> au 3<sup>ème</sup> tours pour la coupe de France et du 1<sup>er</sup> au 5<sup>ème</sup> tours pour la coupe Nouvelle Aquitaine.

58 arbitres ont répondu au « Google Form » élaboré par Chloé PERROGON. Merci aux arbitres qui ont bien voulu participer à ce dernier. Des enseignements en seront tirés.

Jean Pierre SORIGNET souhaite à l'avenir que lorsqu'il reçoit des messages au sujet d'indisponibilités ou autres que leurs auteurs s'identifient. À l'avenir tout message non signé, ne sera pas traité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Prochain bureau le 30 mai 2023.

Le président de la CDA

Nicolas MILLET

Le secrétaire

Jean-Christophe BRUNET